

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de FORGES

Il sera procédé du **Lundi 21 janvier 2019 au vendredi 22 février 2019 inclus, soit durant 33 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de huit machines sur la commune de FORGES, déposée par la Société CENTRALE EOLIENNE DE LA PLAINE DES FIEFS.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société CENTRALE EOLIENNE DE LA PLAINE DES FIEFS, dont le siège se situe au 1350 avenue Albert Einstein PAT Bât 2, 34000 MONTPELLIER, Tel : 02 30 96 36 15 .

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr et seront consultables sur le site internet de la Préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de FORGES, 9 rue de la Mairie 17290 FORGES, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mardi de 09h00 à 12h00, mercredi de 14h00 à 19h00, jeudi de 09h00 à 12h00, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de FORGES, 9 rue de la Mairie 17290 FORGES, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Jean-Claude ROLQUIN, Ingénieur en Génie Civil en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de FORGES, dans les conditions suivantes :

- Lundi 21 janvier 2019 de 09h00 à 12h00
- Lundi 28 janvier 2019 de 14h00 à 18h00
- Mercredi 6 février 2019 de 14h00 à 18h00
- Mercredi 13 février 2019 de 14h00 à 18h00
- Vendredi 22 février 2019 de 14h00 à 17h30

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société CENTRALE EOLIENNE DE LA PLAINE DES FIEFS.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Sous-Préfecture de Rochefort et en mairie de FORGES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.